



Retrouver Palmarès et Bilans annuels dans l'Application Prescrire

Dans ce numéro, comme chaque année dans le numéro de février, *Prescrire* révèle les Palmarès Prescrire (p. 84-89), et publie le bilan d'une année du médicament (p. 146-147). Le bilan annuel des médicaments à écarter pour mieux soigner a été publié dans le numéro de décembre (n° 434, p. 931-942) et celui du bilan 2019 "Enrichir et mettre à jour sa panoplie pour mieux soigner" dans le numéro de janvier (n° 435, p. 32-55 ; et en intégralité dans l'*Application Prescrire*).

Palmarès Prescrire. Avec le moteur de recherche de l'*Application Prescrire*, le mot-clé **palmarès (rubrique)** permet d'accéder à tous les Palmarès publiés depuis 1981. Les mots-clés **Pilule d'or** et **tableau d'honneur** permettent de retrouver les médicaments salués par ces distinctions ainsi que les textes en relation avec la manifestation de la "Pilule d'Or".

L'année du médicament. L'année du médicament est l'occasion de pointer les faits marquants de l'évolution du marché du médicament en France et dans l'Union européenne. Ce bilan annuel est aussi l'occasion d'établir un état des lieux : de la pharmacovigilance, de la réglementation, de la qualité de l'information fournie par les agences publiques chargées de l'évaluation, etc. Dans l'*Application Prescrire*, le mot-clé pour retrouver les bilans des années précédentes est : **bilan médicament annuel Prescrire**.

Le bilan des médicaments à écarter. Chaque année depuis 2013, l'équipe Prescrire met à jour son bilan des médicaments qu'elle conseille d'écarter. Ce bilan recense des cas flagrants de médicaments plus dangereux qu'utiles, à écarter des soins. L'objectif est d'aider à choisir des soins de

qualité, pour d'abord ne pas nuire aux patients. Pour accéder à ces autres bilans annuels, le mot-clé est **bilan médicaments à écarter Prescrire**.

Enrichir et mettre à jour sa panoplie pour mieux soigner. Ce bilan a pour objectif d'aider les professionnels de santé à actualiser leurs choix et conseils thérapeutiques à partir des constats documentés au cours de l'année précédente dans *Prescrire*. Le mot-clé **bilan thérapeutique annuel Prescrire** permet d'accéder, en quelques clics, aux bilans des années précédentes, et prendre connaissance de l'évolution des thérapeutiques sur plusieurs années.

L'*Application Prescrire* permet d'affiner la recherche par discipline médicale, en croisant via l'opérateur "ET" le mot-clé "bilan thérapeutique annuel Prescrire" avec un mot-clé identifiant une discipline médicale, tel que "oncologie (discipline)", "dermatologie (discipline)", "pédiatrie (discipline)", etc.

Bon à savoir : Dans l'*Application Prescrire*, tous ces documents sont accessibles au format HTML, ce qui facilite leur consultation sur appareil mobile (smartphone ou tablette) et aussi sur l'ordinateur. À noter qu'au format HTML le bilan thérapeutique annuel et l'année du médicament sont dotés, pour l'édition 2019, de liens permettant d'ouvrir dans l'*Application* les textes *Prescrire* en correspondance.

Les documents Palmarès, L'année du médicament, le bilan des médicaments à écarter sont aussi en accès libre sur le site www.prescrire.org, à la disposition de tous.

©Prescrire - février 2020